



COMMISSION URBANISME ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

VILLEJEAN

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION URBANISME – ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE DU MERCREDI 8 FEVRIER 2017 A 10H – CENTRE SOCIAL

Présents :

Marcel Lesage, Raymond Vallée, Jacqueline Cocheril, Anaïg Fau Le Fur, Jean Tanvé, Madeleine Huguet, Laurette Feron, André Neveu, Marie Lugué, Jean-Julien L'Azou (habitants) - Jean Charles Auffret (DQNO) - Jérôme Bazin (Rennes Métropole).

Excusées : Mesdames Jourde (DQNO) et Desfeux (habitante)

1) Réaménagement du cours Kennedy

Jérôme Bazin rappelle que le projet présenté lors de la réunion publique du 1er février 2017 et soumis à l'avis des participants à la réunion publique du 1^{er} février, trouve son origine dans les dégâts causés au revêtement par les racines. Par ailleurs se posait la question de l'accessibilité des services de secours sur le Cours Kennedy. S'y est ajouté le problème des nuisances liées aux oiseaux devenu la priorité des riverains.

Après échanges, l'avis de la commission d'urbanisme, à transmettre au service de Rennes Métropole est le suivant :

- **Avis favorable avec les réserves suivantes**
- la partie sud du cours Kennedy doit être prise en compte dans le projet
- L'entretien des arbres doit être réalisé régulièrement
- Ajouter 15 places de stationnement dans les espaces libérés par les arbres paraît inutile car la question du stationnement se pose d'une manière générale dans tout le quartier :
 - les bâtiments construits dans les années 1970 n'ont pas intégré des parkings souterrains pour les habitants,
 - les employés des universités ou Grandes Écoles du quartier et particulièrement le long de la rue Gaston Berger utilisent les places de parking prioritairement destinées aux riverains,
 - les étudiants investissent de plus en plus ces habitats et comme il s'y pratique la colocation (très rentable pour les propriétaires), voire la sur-occupation quand les appartements sont divisés en plusieurs sous-appartements, parfois au mépris de la sécurité. Les véhicules se multiplient d'autant plus au pied des immeubles, et loi ne permet pas de limiter ce dernier phénomène sauf à ce que les co-propriétaires portent plainte pour des questions de sécurité par exemple,
 - **La commission estime que la municipalité (Rennes Métropole) ne joue pas son rôle dans cette situation en n'incitant pas les bailleurs sociaux à construire des parkings dans leur secteur (exemple de la nouvelle construction du Saumurois où un parking aérien est réalisé).**
 - **Une rencontre de la commission avec Madame Rault, adjointe à la mobilité est souhaitée. De même, une rencontre avec Monsieur Bertrand Martin est demandée pour la prochaine réunion (7 mars) sur la question de la gestion et du traitement des arbres.**

2) Aménagement du bd d'Anjou

Il est prévu dans le cadre de la maintenance générale et de l'accessibilité sécurité.

Il concerne la portion entre la rue du Nivernais et la rue du Bourbonnais .

- **La commission** évoque la question de l'opportunité d'une piste cyclable, le fait que la limitation de vitesse n'est pas marquée par des panneaux et un axe à ellipses et enfin demande s'il y aura suppression de places de parking.
- Réponse de Jérôme Bazin :
 - La limitation de vitesse à 30km/h implique que le passage des vélos se fait sur la chaussée. Il n'est pas prévu d'autres marques de limitation de vitesse. 12 places de parking vont être supprimées le long de la voie.
- **La commission pose la question de places de parkings souterrains sous le centre commercial ou sous le bâtiment étudiant Languedoc qui pourraient être prioritairement proposés aux habitants à un coût modéré.**

3) Proposition d'une fiche technique de signalement (Cf. Pièce jointe)

- a. Il est proposé aux membres de la commission d'utiliser une fiche technique présentée en séance pour signaler à la DQNO les observations de terrain qu'ils font au quotidien, en rapport avec la compétence de la commission.

- b. **Accord de la commission sur cette fiche technique de liaison :**

La fiche est remplie par l'observateur qui l'adresse aussitôt à la DQNO par mel avec pièce jointe ou fiche papier (secrétariat DQNO).

La DQNO distingue les **incidents urgents** à traiter en urgence des questions demandant un diagnostic ou un traitement de **fond**.

La DQNO adresse ces fiches aux membres de la commission quelques jours avant la réunion urbanisme qui examine en début de séance le suivi et traitement.

4) Questions diverses

- **Accès à la dalle Kennedy** : Constat d'intrusions inappropriées par certains véhicules (dealers ?).
- La DQNO précise que Citédia gère ces accès. En principe, les livraisons des commerçants sont prévues à certaines heures mais des livraisons peuvent se faire tardivement (ex : pharmacie) ou il peut y avoir accès pour des travaux... ce qui ne facilite pas la gestion des allées et venues.
- **Incident au Carrefour City Bourgogne**

Suite à l'incident grave qui s'est produit au Carrefour City Bourgogne, la commission adresse une lettre de soutien aux gérants et salariés de cette entreprise qui emploie notamment des étudiants mais également de nombreux stagiaires du quartier.

5) Calendrier

La réunion prévue mercredi 8 mars aura lieu mardi 7 mars à 10h à la Direction de Quartiers Nord/Ouest – 43, cours Kennedy. Le 8 mars une délégation rencontre le président de Rennes 2 sur des échanges globaux (une note précise les enjeux de cette rencontre).

Cette rencontre (obtenue par Marcel Lesage) est la première des rencontres institutionnelles envisagées par la commission.

6) Renvoi à la prochaine commission du sujet « projets participatifs. Revoir les projets concernant la commission et non retenus, coups de cœur en 2017. Faut-il les placer l'an prochain ? Comment faire à l'avenir pour que les projets aient un caractère d'utilité générale et non seulement un intérêt pour quelques-uns...